

Ça bouge au château de Trachselwald :

Les mennonites suisses signent un contrat avec le canton de Berne

Pendant longtemps, le château a été la résidence du préfet dans le district bernois de Trachselwald. Cependant, depuis la fusion des districts administratifs du canton de Berne en 2009, les anciens locaux officiels du château de Trachselwald ne sont plus occupés.



Illustration 1 : Château de Trachselwald

La Conférence mennonite suisse (CMS) a, dès le début des discussions sur l'avenir du château de Trachselwald (à partir de 2008), exprimé son intérêt pour une nouvelle utilisation du château dans le domaine de l'histoire anabaptiste bernoise. Martin Hunziker a d'abord représenté les mennonites en tant que pasteur de la communauté anabaptiste de Langnau, assisté d'un petit groupe de travail de la CMS (Ernest Geiser, Hanspeter Jecker, Michel Ummel, et à partir de 2014, Daniel Engel). Plus tard, ce groupe a lui-même représenté la position de la CMS dans diverses discussions officielles et réunions de travail pendant de nombreuses années : avec ses moyens, certes limités, et les ressources dont elle disposait la CMS a toujours exprimé son intérêt et sa volonté de collaborer.



Illustration 2 : serrure d'une porte de l'une des anciennes cellules de prison dans le donjon.

La CMS s'est concentrée sur trois éléments :

- a) L'accessibilité du donjon (tour) avec les anciennes cellules de prison doit rester accessible au public,
- b) la vie et la foi, l'histoire et le présent de l'anabaptisme au niveau régional et international, mais aussi dans sa pertinence par rapport aux défis actuels, doivent être présentés aux visiteurs du château dans une exposition permanente (avec d'éventuels événements et manifestations temporaires),
- (c) les panneaux existants qui présentent l'histoire anabaptiste en allemand doivent être traduits en français et en anglais.

La CMS a été soutenue dans cette démarche par les Églises et institutions anabaptistes-mennonites internationales, qui visitent régulièrement le château de Trachselwald avec des groupes de touristes depuis de nombreuses années. En provenance d'Amérique du Nord, où vivent de nombreux descendants d'anabaptistes autrefois emprisonnés à Trachselwald, une contribution financière (30 000 francs) a déjà été versée pour réaliser ces objectifs. Cette somme d'argent a été rassemblée lors d'une tournée aux États-Unis en 2014, effectuée par le pasteur Paul Veraguth. Une petite partie de ce fonds a été utilisée pour financer et achever le projet de panneaux en trois langues achevé l'année dernière.



Illustration 3 : Les panneaux sur l'histoire anabaptiste sont maintenant disponibles en trois langues !

En ce qui concerne les deux autres priorités de la CMS, le canton de Berne nous a toujours assuré que le libre accès à la tour resterait garanti. Cependant, la tour est actuellement fermée pour des travaux de rénovation, probablement jusqu'en mai. Plus difficile était la question d'une exposition sur l'histoire anabaptiste. Les efforts et les négociations qui se sont étalés sur de nombreuses années ont maintenant abouti à un premier résultat important. En avril 2020, la CMS a pu signer un contrat de prêt à usage avec le canton de Berne comme prêteur, l'Office des immeubles et des constructions (OIC) et la CMS comme emprunteur.



Figure 4 : Une des nombreuses réunions du groupe de travail de la CMS, ici à Berne devant l'OIC (de gauche à droite Michel Ummel, Hanspeter Jecker, Daniel Engel. Ernest Geiser n'est pas sur la photo).

Un espace dans une aile du château où se trouvaient les cellules de la prison récente (environ 120m² plus un couloir de 40m²) est mis gratuitement à la disposition de la CMS. Le contrat signé régit l'utilisation des anciennes cellules pour une exposition temporaire consacrée à l'histoire anabaptiste régionale, ainsi qu'aux grands thèmes de la foi et de la vie anabaptistes. La démarche se fera en respectant le traitement scientifique des sources. En raison de l'infrastructure à disposition, l'ouverture de l'exposition pourrait être limitée aux mois durant lesquels un chauffage n'est pas nécessaire. On recherche des solutions.



Figure 5 : Derrière cette porte en bois dans la cour du château se trouvent les cellules, qui peuvent être utilisées pour l'exposition.

Le contrat de prêt à usage débute le 1^{er} juin 2020 et est conclu pour une période fixe de deux ans. Après cela, le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis de 6 mois. Cet arrangement tient compte du fait que le canton de Berne prévoit de vendre le château à plus long terme ; l'expérience a montré qu'il fallait plusieurs années pour réaliser une telle vente. Pour la CMS, cela signifie que l'exposition prévue doit être conçue de telle sorte qu'elle puisse facilement être déplacée à un autre endroit - si aucun nouveau contrat n'est conclu avec l'acheteur potentiel du château.

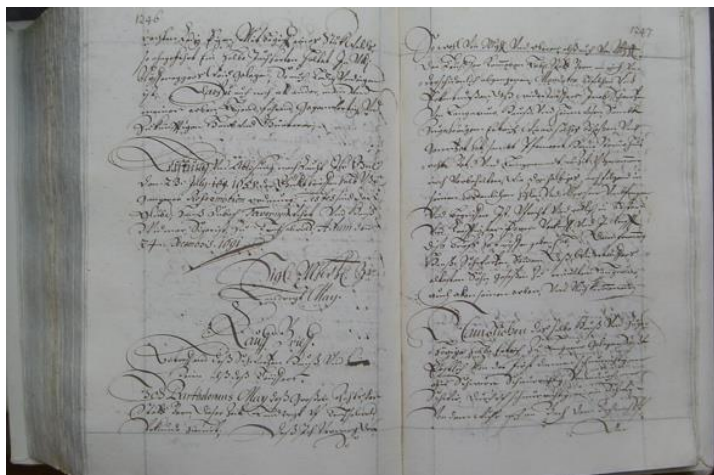


Illustration 6 : Contrat d'acquisition de biens anabaptistes confisqués dans le district de Trachselwald

Le groupe de travail élargi de la CMS travaille déjà sur les prochaines mesures à mettre en place en vue de l'ouverture de l'exposition prévue pour la fin du mois de mai 2021. Cela comprend l'élaboration et la mise en œuvre d'un concept de contenu, de fonctionnement et de communication.

Cette exposition ouvre des perspectives fascinantes : d'une part, elle permet de rendre compte de la vie et de la foi des anabaptistes dans l'Emmental et au-delà, autrefois. D'autre part, elle vise à stimuler la réflexion sur la pertinence des positions anabaptistes face aux défis actuels dans la politique, la société et l'Églises.



Illustration 7 : Pendant des siècles, les anabaptistes ont été victimes de discrimination, de répression et d'expulsion en raison de leur foi. Beaucoup ont développé de nouvelles façons de faire face à la haine, à l'injustice et à la guerre. Ces expériences doivent être utiles pour les défis du présent. (Photo : Collecte de biens de secours pour les réfugiés en Syrie et en Irak)

Pour mettre en route et gérer cette exposition, la CMS s'appuiera sur l'engagement de nombreux bénévoles. Cette exposition est destinée à un large public.

Malgré les restrictions liées au coronavirus, le groupe de travail prévoit de fournir des informations détaillées aux communautés mennonites dans les prochains mois et de les inviter à collaborer. Nous serons heureux de vous fournir des informations plus détaillées et nous acceptons déjà avec gratitude vos offres de soutien. (HPJ)

Le groupe de travail de la CMS :

Hanspeter Jecker (Coord.)
Fulenbachweg 4
4132 MuttENZ
hpjecker@gmail.com
Tél. 061 461 94 45

Michel Ummel
Les Reussilles

Ernest Geiser
Tavannes

Daniel Engel
Langnau i.E.

30 avril 2020

Traduit par MU avec l'aide de www.DeepL.com/Translator (version gratuite)

